

Fayençaises, Fayençois

Ces informations sont destinées à ceux qui me connaissent, mais surtout à ceux qui ne me connaissent pas, ou pas assez. Je ne voudrais pas redire ce qui a paru dans la presse NICE MATIN du 17 janvier 2008, mais rappeler certains épisodes.

Elu le 18 juin 1995 par le biais d'une fusion des listes REBUFFEL et TRUC, j'ai assumé le rôle de 1er Adjoint (Urbanisme, P.O.S., voirie) jusqu'au 23 décembre 2007, date à laquelle j'ai rendu les délégations de 1er Adjoint. Je reste néanmoins conseiller municipal (les voix des administrés se méritent et se respectent).

En 2001, je me suis présenté à vos suffrages pour l'élection de Conseiller Général, ainsi que celle de Conseiller Municipal. Au premier tour, le 11 mars 2001, j'ai obtenu au scrutin pour le Conseil Général, 606 voix me plaçant premier sur sept candidats et ce même jour, la liste municipale dans laquelle j'étais, obtenait 910 voix. En comparant ces deux chiffres, il est aisé de constater qui a apporté des voix, sachant que ces deux élections sont similaires. Mais cela n'a pas été suffisant pour faire naître un peu de considération de la part de Monsieur le Maire à mon égard. Il est vrai que durant ce deuxième mandat, nous n'avions pas les mêmes ambitions pour Fayence. Il est très difficile de trouver un terrain d'entente entre un mégalomane qui ne roule que pour sa personne, sans scrupule et sans l'ombre d'un esprit d'équipe, et quelqu'un qui ne voit que l'intérêt communal et non ses ambitions personnelles.

Nos différents majeurs : Le P.O.S. dont la Z.A.C. du Jonquier, projet trop important (145 logements) sur le terrain d'un seul propriétaire, alors que d'autres propriétaires dans le même quartier ont leurs terrains inconstructibles.

Il est vrai que les zones NB, dites zones naturelles, ont tendance à disparaître, mais enfin... !

Lors du Conseil Municipal du 15 juin 2006, j'ai insisté pour surseoir à ce dossier (car eau insuffisante, manque de stationnement en centre ville et route départementale 563 trop étroite).

En 2005, nous avons été plusieurs à s'abstenir sur le budget, car ce dernier prévoyait l'achat de plus de 4 ha de vignes au dessous du stade cantonal pour y implanter une aire d'accueil pour les gens du voyage.

Différent sur les forages prévus par Monsieur le Maire, en périmètre des sources de la Siagnole (celles-ci sont sur la commune de Mons).

Représentant le SIVOM au sein du Conseil de E2S, j'ai pu obtenir une compensation par l'ancien forage du Vol à Voile.

Après cinq ans de travail pour la révision du P.O.S., ce dernier a été approuvé par la majorité du Conseil Municipal le 20 juillet 2001. Loin de satisfaire tout le monde, un P.O.S. était déjà inégal de par son application ; mais bien sûr, c'est de la faute de Hugues Rebuffel. Cependant, sur 11 ha 50 m'appartenant, il n'y a pas un mètre de constructible, qui peut en dire autant... ?

Deux personnes ignorantes (pour rester poli) ont dit et écrit que j'avais fait pression pour modifier les zones inondables, elles ne savaient certainement pas que ces dites zones restent en zone agricole inconstructible, qu'elles soient à risque moyen ou fort !

Ceci étant, un choix important se présente à vos suffrages pour l'avenir de Fayence et de surcroît du canton. Je fais partie de ceux qui pensent que dans la vie, il y a un temps pour tout. Lorsque je regarde les listes qui sont candidates, je me dis que si je considère que j'ai un certain âge, c'est-à-dire l'âge de profiter de la vie, il y en a un autre qui a un âge certain, l'âge où en principe on attend sereinement de fêter ses cent ans.

Par contre, il y a une tête de liste jeune, qu'on peut considérer comme étant née dans la Mairie de son village au vu de son passé familial, qui souhaite s'investir dans la destinée de notre commune et n'a d'ambition que son village, alors encourageons-la et souhaitons-lui bonne chance !

Je remercie du fond du cœur la soixantaine de familles Fayençoises qui m'ont adressé un courrier ou un fax pour me féliciter ou me conforter dans ma décision lors de ma démission.

Hugues REBUFFEL